

MOZAÏK

FORMATIONS

2022-23



LIVRET DE FORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA
DANSE ADAPTÉE ET DE
LA DANSE INCLUSIVE



4 MODULES

HANDICAP MOTEUR / AUDITIF / VISUEL / MENTAL

PRÉSENTATION



L'Art, et notamment la danse, est l'un des rares domaines où la singularité est valorisée. A travers la dimension poétique du mouvement, la danse ne saurait être limitée à des empêchements, quels qu'ils soient. La contrainte devient source de créativité, prétexte pour inventer de nouveaux chemins corporels, sensoriels, relationnels.

Les formations "Enseignement de la Danse Adaptée et de la Danse inclusive" proposées par Mozaïk ont pour objectif de former des professionnels de la danse ou du monde médico-social à ces disciplines.

MOZAÏK

Fondée en 1999, Mozaïk développe depuis 2004, la transmission de la danse auprès de personnes en situation de handicap, quel qu'il soit.

Fort d'une expertise de plus de 16 ans, les formations apportent une méthode pédagogique englobant à la fois l'artistique, le médical et l'humain.

L'objectif des formations proposées est de permettre aux professionnels de la danse ou du champ médico-social d'acquérir les compétences nécessaires en pédagogie adaptée au handicap afin de rendre la danse accessible à tous, et de favoriser en toute sécurité, la qualité de sa transmission.

UNE PROPOSITION DE

4 MODULES SPÉCIFIQUES

4 modules de formation différents et indépendants, proposés en 2021 et 2022 :

- Module Handicap moteur
- Module Déficience auditive
- Module Déficience visuelle
- Module Handicap mental

Chaque module se fait en lien avec nos différents partenaires : associations œuvrant dans le domaine du handicap, établissements médico-sociaux et structures culturelles

LES

CONTENUS

Les contenus proposés durant les modules de formation sont à la fois théoriques et pratiques. Au cours des différentes sessions, seront abordés :

- Définition des termes et distinction des différents types de handicaps
- Spécificités selon le type de handicap, besoins, attentes des publics
- Historique, définition et évolution de la Danse Adaptée et de la Danse Inclusive
- Présentation des fondamentaux de la danse, de la relation à l'autre, de la spécificité des techniques et des formes d'esthétisme dans la danse adaptée et la danse inclusive et du besoin d'adaptabilité aux différents handicaps,
- Présentation des différentes approches pédagogiques de l'enseignement en Danse Adaptée
- Approche artistique de la composition chorégraphique, de la danse en improvisation, de la danse contact,
- Développement de la créativité et implication corporelle et sensible
- Cadre et structure d'un atelier de Danse Adaptée/Inclusive

LA MÉTHODE

PÉDAGOGIQUE

- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques individuels et collectifs.
- Pratiques corporelles
- Mises en situation pédagogiques
- Évaluation des acquis (théoriques, techniques et pédagogiques) en début et en fin de chaque module
- Examens (questionnaires écrits, mises en situation et oraux) en fin de formation

À QUI S'ADRESSENT CES FORMATIONS ?

- Professionnels de la danse : professeurs de danse, artistes chorégraphiques, intermittents du spectacle...
- Professionnels du médico-social et éducatifs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, professeurs de sport APA, art thérapeutes, éducateurs sportifs, ergothérapeutes, kinésithérapeutes....) ayant une bonne pratique de la danse en amateur



ÉVALUATION

A la fin de chaque session, un jury composé de professionnels de la danse et du secteur médical vient évaluer chaque participant afin de s'assurer que les compétences ont bien été acquises et les objectifs atteints.

Cette évaluation se traduit par 3 épreuves : mise en situation pédagogique, épreuve écrite et épreuve orale.

PRINCIPAUX

OBJECTIFS

- Savoir identifier et reconnaître les spécificités de chaque type de handicap
- Savoir repérer les attentes et besoins des différents publics
- Être capable d'adapter les fondamentaux de la Danse en fonction du type de handicap
- Connaître et maîtriser les outils pédagogiques de la Danse Adaptée
- Être capable de prendre en compte lors d'un atelier, à la fois les besoins de l'ensemble du groupe mais aussi la singularité de chacun.
- Capacité d'observation, d'analyse et d'adaptation
- Prendre conscience des notions de responsabilités/attitudes et savoir-être de l'enseignant en danse adaptée/inclusive
- Être capable de préparer et encadrer un atelier danse , avec des objectifs clairs (court,moyen, ou long terme) .

LES

PARTENAIRES

Nos formations résultent de nombreuses années de travail de « terrain » et de collaborations avec différentes structures montpelliéraines (associations de personnes en situation de handicap, établissement médico-social, structures culturelles...). avec lesquelles nous sommes en lien pour organiser nos différents modules de formation.

LES

LIEUX

Tous les modules se déroulent sur Montpellier ou proche de Montpellier. Les lieux seront communiqués aux participants au minimum 15 jours avant le début de la formation.

LES

DATES DE FORMATIONS

Les modules sont proposés sur Montpellier selon le calendrier suivant :

Module	Durée	Dates
Handicap moteur & Polyhandicap	10 jours (70h)	Du 25 octobre au 4 novembre 2022
Auditif	5 jours (35h)	Du 20 au 24 février 2023 Vacances d'hiver zone B et C
Visuel	5 jours (35h)	Du 24 au 28 avril 2023 Vacances de printemps, zone B et C
Handicap mental	10 jours (70h)	En cours de construction - 2023



LES TARIFS

Chaque session pédagogique est proposée :

- au tarif individuel de 770 € (frais d'inscription inclus et adhésion à l'association Mozaïk offerte) sauf pour les modules handicap moteur et handicap mental proposés au tarif de 1 250 €.

Pour les possibilités de paiement en plusieurs fois, nous contacter.

- au tarif employeur / organisme de 1 250 € (frais d'inscription inclus et adhésion à l'association Mozaïk offerte) sauf pour les modules handicap moteur et handicap mental proposés au tarif de 1 650 €.



Dans le cadre d'une formation prise en charge par un organisme ou votre employeur, la demande d'inscription auprès de Mozaïk reste la même, mais notre partenaire Agileos prendra par la suite le relai pour la constitution du dossier.



LES MODALITÉS

Si vous souhaitez vous inscrire à un ou plusieurs modules de formation, merci de remplir le formulaire d'inscription et de régler un acompte de 100 € par module en vous rendant sur les liens suivants (cliquer dessus dans le cas d'un pdf) :

[Remplir le
formulaire en ligne](https://bit.ly/2QGlcQ3)

<https://bit.ly/2QGlcQ3>

[Procéder au règlement
d'un acompte](https://bit.ly/3xhdex7)

<https://bit.ly/3xhdex7>

Dès la validation de votre inscription, vous recevrez un document vous indiquant l'adresse du lieu de formation (Montpellier Centre).

ZOOM SUR LES FORMATEURS & INTERVENANTS

Nos formations font intervenir des professionnels de la danse (chorégraphes, intervenants en pratiques somatiques, artistes chorégraphiques en situation de handicap), du secteur médical ou médico-social (médecins, kinésithérapeutes, psychomotriciens, psychologues, éducateurs...) et du secteur culturel.



PATRICIA LOUBIÈRE

Directrice artistique et pédagogique de l'association Mozaik
Professeur de danse diplômée d'état
Chorégraphe Cie Mozaik
Formatrice Danse & Handicap



MICHEL BAILLET

DEES Éducateur spécialisé
Formateur au diplôme d'Etat de Moniteur-Éducateur
(Centre de formation Initiatives Montpellier)



BÉRANGÈRE CHALVET

Diplômée de l'institut supérieur d'ostéopathie d'Aix-en-Provence
Professeur d'Anatomie- Physiologie/Analyse fonctionnelle du mouvement dansé
Danseuse. Titulaire de l'EAT en Danse contemporaine



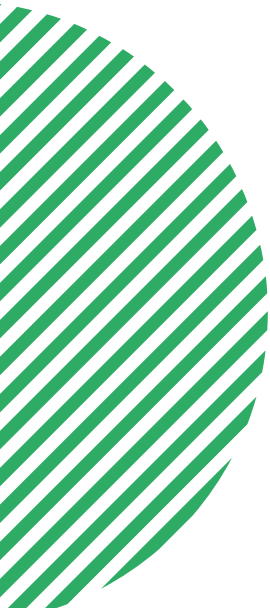
KATELL BLANCHARD

Orthophoniste diplômée CCO, CESDA Montpellier
Chargée de cours à la faculté de médecine de Montpellier



MAYLIS ARRABIT

Danseuse handicapée moteur formée auprès d'AXIS Cie, en Californie, puis Adam Benjamin, Candoco, et la Cie Stopgap en Angleterre.
Danseuse interprète dans les Cie InterDanse et Cie Mozaik
Chorégraphe de la pièce « Habra Que Ponerse Cachas »,
Diplômée en Master 2 en Psychologie

**ADAMO SAYAD**

Danseur sourd de naissance,
Professeur de danse hip hop, et chorégraphe de la Cie
Art'Sourd basée à Strasbourg.
Formateur en Langue des Signes et en Chansigne (chant en
Langue des Signes Française).

**SOPHIE LUCHAIRE**

Chargée de l'accessibilité et des relations avec les structures
médico-sociales pour le festival Montpellier Danse

**ANNE-MARIE CASADEÏ**

Experte en ingénierie de projet culture-handicap auprès de la
DRAC et de l'ARS Occitanie
Directrice de « La Mécano - Ressources culture santé handicap
& dépendance Occitanie » Toulouse



Si vous souhaitez vous inscrire à un ou plusieurs modules de formation, merci de remplir le formulaire d'inscription et de régler un acompte de 100 € par module choisi en vous rendant sur les liens suivants (cliquer dessus dans le cas d'un pdf) :

[Remplir le
formulaire en ligne](https://bit.ly/2QGlcQ3)

<https://bit.ly/2QGlcQ3>

[Procéder au règlement
d'un acompte](https://bit.ly/3xhdex7)

<https://bit.ly/3xhdex7>

Dès la validation de votre inscription, vous recevrez un document vous indiquant l'adresse exacte du lieu où se déroulera la formation (Montpellier Centre).

Si vous souhaitez obtenir d'autres informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 06 11 59 38 86 ou par mail à l'adresse mozaikdances@gmail.com.

LES INFORMATIONS

PRATIQUES

Notre structure est enregistrée auprès de la Direccte sous le numéro 76341075834.

Si vous pensez être éligible à une prise en charge de la formation, votre demande de financement doit se faire minimum 1 mois avant le début de la formation.

En fonction de votre statut, plusieurs possibilités de financement sont possibles :

Salarié (e)

Tout employeur a l'obligation de cotiser au titre de la formation continue auprès d'un organisme de son choix. Renseignez vous donc auprès de votre employeur afin de voir si l'organisme auprès duquel il cotise, peut prendre en charge le financement de la formation.

Concernant le CPF (compte personnel de formation), Mozaïk effectue actuellement les démarches d'enregistrement au registre spécifique, mais ne peut, à l'heure actuelle, proposer de formation par ce biais.

Intermittent(e) du spectacle

L'Afdas peut prendre en charge le coût de la formation. Contactez de votre délégation régionale.

Demandeur(se) d'emploi :

Contactez de votre agence Pôle Emploi ou votre mission locale afin de vous renseigner sur les aides possibles.. (Vous pouvez aussi demander une aide pour votre transport ainsi que votre hébergement, suivant votre situation.)

Bénéficiaire du RSA

Contactez de votre conseiller RSA, afin de voir si Le Conseil Départemental ou le Conseil Régional peuvent prendre en charge le coût de la formation.

Bénévole d'une association,

Votre association peut déposer un dossier et demander un soutien financier (subvention) auprès du FDVA, Fonds pour le Développement de la Vie Associative, qui finance des actions de formations pour leurs bénévoles.

En situation de handicap (RQTH)

Contactez votre conseiller Cap emploi, ainsi que l'Agefiph qui peuvent si vous êtes demandeur d'emploi et reconnu handicapé participer au financement de votre formation.

Note : les salariés, y compris intermittents du spectacle, peuvent déduire leurs dépenses de formation de leurs impôts dans le cadre « frais réels ». Pour toute information, contactez votre centre des impôts.



LES

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1

L'inscription sera définitive à réception du dossier complet du stagiaire. La formation peut accepter jusqu'à 12 stagiaires. Si le nombre d'inscrits est insuffisant, Mozaïk se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation. Dans le cas d'une annulation, les règlements seront restitués aux participants. A titre exceptionnel, Mozaïk peut être amené à changer le lieu et les dates de formation prévus.

Article 2

Une convocation communiquant le lieu et horaires de la formation, sera envoyée à chaque stagiaire minimum deux semaines avant le début de la formation. Les déplacements, les repas et hébergements sont à la charge du stagiaire. La durée de formation est de 35H sur 5 jours pour le module auditif et visuel, et 70H sur 10 jours (avec 2 jours de relâche) pour les modules moteur et mental, et comprend les examens. Les horaires de formation sont 9h-12h30 et 14h-17h30.

Article 3

La formation sera validée lors des examens (avec grilles d'évaluation) en fin de session. Un certificat de fin de formation sera donné à la suite.

Article 4

Les tarifs indiqués dans la fiche d'inscription et le livret de présentation sont valables du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023. Le règlement est à l'ordre de l'association Mozaïk.

Article 5

Les pièces à fournir pour constituer le dossier d'inscription sont : la fiche de demande d'inscription remplie, les conditions générales signées, un règlement (par internet, virement ou par chèque) d'arrhes de 100 € par module choisi, et un curriculum vitae.

Article 6

Mozaïk souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF pour l'ensemble de ses formateurs et stagiaires. Les déplacements et hébergements ne sont pas couverts par cette assurance.

Article 7

Pour les besoins de la formation, les stagiaires doivent se munir d'une tenue confortable, prévoir un support pour des prises de notes écrites. Les stagiaires devront avoir diverses musiques afin de préparer différentes leurs mises en situation pédagogiques (support téléphone, tablette, etc ...pas de cd).

Article 8

Une convention de formation professionnelle est mise en place pour toute inscription effectuée par un employeur pour son salarié par le biais de notre partenaire Agileos, certifié Qualiopi. Un contrat de formation individuelle est mis en place pour un stagiaire individuel.



Article 9

Si toutes les conditions sont remplies (le stagiaire a suivi toutes les heures de formation du module, passé ses examens, et est à jour du règlement de la formation), un certificat de fin de formation lui sera délivré. Dans le cas contraire, une attestation évaluant les heures restant à valider sera fournie. Le stagiaire pourra les effectuer sur une autre session.

Article 10

Pendant la formation , il est strictement interdit de filmer, d'enregistrer ou photographier (sauf autorisation spéciale).

Article 11

En cas de désistement du candidat à moins de 2 semaines avant la date de début de formation, les arrhes ne seront pas restitués.

Article 12

En fonction de l'évolution Covid 19 , un protocole sanitaire pourra être mis en place en fonction des directives gouvernementales imposées.



2 rue Beau Séjour
Résidence Pierre Rouge
Appartement 184 - Bâtiment G
34000 Montpellier
06 11 59 38 86
mozaikdances@gmail.com
N° Siret 42159676800034
N° déclaration d'activité
Organisme de formation 76341075834